

QUEL PLAN D'ACTION POUR 2004-2009 ?

Les principales activités concernent l'objectif opérationnel « Adapter continuellement la production aux besoins » avec, entre autres :

- Le traitement et l'analyse du RGPH ;
- La réalisation du Recensement général de l'agriculture ;
- La réalisation de plusieurs enquêtes auprès des ménages (enquête démographique et de santé, enquête migratoire, enquête intégrale, enquête QUIBB, enquête emploi, etc.).

Le plan d'action concerne aussi :

- La systématisation de la diffusion de la production statistique des Ministères sectoriels par l'élaboration d'annuaires et de tableaux de bord avec l'utilisation des NTIC ;
- La mise en œuvre d'une stratégie d'informatisation du SSN (réseaux, archivage, bases de données, sites Web, etc.) ;
- La mise en œuvre d'un programme de formation et d'un cadre de gestion des ressources humaines du SSN ;
- L'étude et la mise en place d'un mécanisme permettant de sécuriser le financement des activités statistiques.

Les activités statistiques du plan d'action sont classées par objectif opérationnel et par domaine au nombre de dix : gouvernance, cadre institutionnel et législatif, ressources humaines ; démographie et état civil ; conjoncture économique et sociale ; conditions de vie des ménages et pauvreté ; agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement ; activités non agricoles (commerce, transport, artisanat, eau, électricité) ; macroéconomie et comptes nationaux ; budget et finances ; diffusion, informatiques et techniques connexes ; infrastructures et équipements.

Le plan de financement 2007-2009, détaillé dans le tableau ci-dessous, s'élève à 17 522 millions FCFA dont 5 394 millions FCFA à rechercher.

	Etat	Partenaires financiers	A rechercher	Total
Ensemble	5 327,1	6 800,7	5 394,1	17 521,9
Dont				
Gouvernance, cadre institutionnel, ressources humaines	55,4	797,9	170,6	1 023,9
Population, conditions de vie des ménages et pauvreté	1 194,0	4 070,5	294,1	5 558,6
Conjoncture économique et sociale	748,7	345,1	565,6	1 659,4
Agriculture, élevage, pêche et environnement	2 821,3	1 443,3	2 716,7	6 981,3
Diffusion, informatique et techniques connexes	182,7	133,4	283,1	599,2

COMMENT SERA SUIVI LE SDS ?

La coordination et le pilotage du SDS sont essentiels dans la mesure où divers acteurs du SSN jouent un rôle majeur dans sa mise en œuvre. Le dispositif institutionnel de pilotage du SDS repose sur une structuration à trois niveaux :

- Les structures chargées des productions statistiques ;
- Les Commissions spécialisées du CNS ;
- Le CNS, organe de coordination, d'évaluation et de suivi du SDS.

Le système de suivi évaluation du SDS est articulé autour du suivi de la mise en œuvre du plan d'action 2004-2009 et du suivi des effets et impacts. Des indicateurs de résultats ont été définis pour chaque activité du SDS.

QUELLES RECOMMANDATIONS POUR LA REUSSITE DU SDS ?

Pour donner plus de chances de réussite au SDS, il est recommandé :

- Que le Gouvernement institutionnalise certains recensements et enquêtes afin de les rendre obligatoires par des textes législatifs et réglementaires ;
- Que soit mis en place par le Gouvernement un fonds de développement de la statistique qui servira à financer la statistique de façon durable ;
- Qu'il soit créé des directions de la statistique au sein des structures productrices au niveau sectoriel ;
- Que les ressources humaines travaillant dans le domaine de la statistique soient valorisées à travers une motivation des agents afin de les stabiliser.

OÙ TROUVER LE SDS ?

Le Schéma directeur de la statistique 2004-2009, révision de septembre 2007, et le répertoire des structures productrices de données statistiques sont disponibles auprès de l'Institut national de la statistique et de la démographie et du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique.

Ces deux documents, ainsi que de nombreuses publications et statistiques élaborées par le système statistique, sont accessibles sur le site Web de l'INSD (www.insd.bf).



Conseil national de la statistique

Schéma directeur de la statistique 2004-2009

Révision de septembre 2007

INTRODUCTION

Le Conseil national de la statistique (CNS) a le plaisir de mettre à la disposition du public le Schéma directeur de la statistique (SDS) 2004-2009 révisé. Ce guide présente les principaux éléments de cette révision du SDS validée lors de la session du 25 septembre 2007 du Conseil national de la statistique.

QU'EST-CE QUE LE SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE (SDS) ?

Le SDS constitue un document de cadrage des activités statistiques qui permet la systématisation de la planification pluriannuelle de l'ensemble des activités statistiques dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN.

Le SDS du Burkina Faso, adopté en août 2003, est un des premiers schémas directeurs élaborés en Afrique. Depuis 2005, avec l'aide de partenaires internationaux, les systèmes statistiques africains élaborent ce type de document sous l'appellation de Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS).

A QUOI SERT LE SDS ?

Le SDS porte sur l'ensemble du système statistique national. Il offre l'opportunité d'instaurer un mécanisme uniforme de gestion des données statistiques assurant une production de données fiables, complètes et coordonnées au plan national, de façon régulière et en temps voulu pour satisfaire les besoins des décideurs et autres acteurs du développement.

Il permet d'évaluer l'état du système statistique en prenant en compte ses forces et ses faiblesses et d'établir un programme de travail à moyen terme, destiné à produire des données pour : la gestion macro-économique, le suivi du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), le suivi des avancées nationales vers l'achèvement des "Objectifs du Millénaire pour le Développement", la promotion du développement du secteur privé et les besoins des institutions internationales.

ORIGINE DU SDS DU BURKINA

Le Gouvernement s'est doté en août 2003 d'un SDS en vue de favoriser le renforcement du système statistique national. Ce premier SDS a été la concrétisation d'un souhait longtemps exprimé par l'ensemble des acteurs du SSN, notamment lors du séminaire national sur la coordination statistique d'avril 1991 et de l'atelier sur la stratégie nationale en matière d'information statistique de mai 1994.

POURQUOI UNE VERSION REVISEE DU SDS ?

Après trois années de mise en œuvre du SDS, il y a nécessité de faire un premier bilan détaillé afin de procéder à un éventuel recadrage du SDS et à une actualisation du plan d'action.

Cette nouvelle version du SDS permet de dresser un bilan à mi-parcours des activités, de réviser le plan d'action, d'apporter des améliorations à deux points insuffisamment traités (mobilisation des ressources financières, suivi du SDS) et d'intégrer les propositions des études déjà réalisées (informatisation, formation, etc.).

QUI A ELABORE CETTE REVISION ET COMMENT ?

La démarche retenue pour l'élaboration du SDS révisé est un processus participatif impliquant tous les acteurs du système national statistique (producteurs comme utilisateurs).

L'atelier de lancement de la révision du SDS de mars 2007 a connu la participation de tous les départements ministériels, des directeurs régionaux de l'économie et du développement (DRED) et des directeurs régionaux de l'INSD. A cette occasion, il a été distribué à chaque structure participante un questionnaire portant sur le bilan 2004 – 2006 du SDS et le plan d'action 2007-2009.

L'équipe technique chargée de conduire la révision du SDS a analysé les questionnaires et rédigé un premier draft du document. Plusieurs ateliers ont ensuite permis d'améliorer le contenu du document et d'aboutir à la version adoptée par le Conseil national de la statistique.

QUEL EST LE CONTENU DE CETTE VERSION REVISEE ?

Le SDS révisé traite des points suivants :

- Contexte du développement des activités statistiques ;
- Situation du système statistique national ;
- Rappel de la stratégie de développement du SSN ;
- Performances réalisées par le SSN de 2004 à 2006 ;
- Plan d'action et chiffrage du financement du SDS révisé sur la période 2007-2009 ;
- Pilotage du SDS.

Les annexes présentent le bilan technique et la situation d'exécution financière du SDS sur la période 2004-2006, le plan d'action 2007-2009 détaillé par objectif et par domaine, le cadre de suivi des résultats et l'organisation du processus de la révision.

QUELLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL ?

La statistique vise à informer en fournissant des données établies selon des normes d'objectivité et de rationalité bien arrêtées. Il importe donc de fournir aux décideurs publics et privés les informations pertinentes leur permettant de prendre les décisions les plus adéquates dans les domaines socio-économiques et politiques. Informer de façon objective implique que l'outil d'information possède une dynamique pour s'adapter aux exigences nouvelles et de plus en plus spécifiques.

La stratégie repose sur huit principes : la double optique (production et utilisation), l'adaptation continue, la norme de qualité définie, la cohérence optimale et la concordance de sources, les ressources minimales, l'indépendance professionnelle, la diffusion, la protection des données individuelles et des répondants.

Les objectifs stratégiques et opérationnels du SDS sont les suivants :

- Réaliser une production statistique nécessaire
 - Adapter continuellement la production aux besoins
 - Définir et respecter les normes de qualité
 - Adhérer aux règles professionnelles internationales et d'éthique
- Assurer le partage efficace de l'information statistique
 - Analyser les données statistiques pour apporter le maximum d'éclairage sur les phénomènes décrits
 - Renforcer la planification stratégique
 - Réaliser la diffusion directionnelle et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation
- Faire la réforme institutionnelle qui favorise le développement harmonieux des statistiques dans une optique production/utilisation
 - Relire et modifier les textes réglementaires
 - Améliorer le dialogue producteurs / utilisateurs
 - Restructurer l'INSD
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation et un cadre de gestion des ressources humaines
 - Former des statisticiens en qualité et en quantité suffisantes
 - Former par catégorie, le maximum d'utilisateurs à accéder facilement et à utiliser l'information statistique
 - Etablir et mettre en application un cadre de gestion des ressources humaines.
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de financement de la production et de l'utilisation des statistiques
 - Elaborer et appliquer un plan de financement des opérations statistiques courantes
 - Elaborer et appliquer un plan de financement des opérations statistiques spéciales.

QUEL BILAN POUR LES TROIS PREMIERES ANNEES ANNEES DU SDS ?

D'importants résultats ont été obtenus au cours des trois premières années de mise en œuvre du SDS dans le domaine de la production statistique. Au niveau de l'INSD, les principaux résultats obtenus l'ont été pour les opérations ponctuelles (enquêtes et RGPH) alors que la production des statistiques courantes est moins performante. Au niveau des Ministères sectoriels, les principaux producteurs (MAHRH, MEBA, Santé) parviennent à publier de plus en plus régulièrement les statistiques de base et les autres ministères élaborent des statistiques mais trop peu sont publiées.

On peut aussi signaler comme résultats positifs :

- La tenue régulière des sessions du CNCS ;
- La promulgation d'une nouvelle loi statistique et l'adoption de nouveaux statuts pour l'INSD ;
- La forte implication du gouvernement dans le financement du système statistique national ;
- Le renforcement considérable du système statistique national en ressources humaines ;
- La réalisation de nombreuses enquêtes auprès des ménages et du RGPH 2006 ;
- L'amélioration en quantité et en qualité de la production statistique des Ministères sectoriels avec l'élaboration d'annuaires statistiques et de tableaux de bord ;
- L'utilisation de plus en plus fréquente des nouvelles technologies de l'information (site Web, CD-Rom, etc.) pour la diffusion des informations statistiques.

Les principales faiblesses du système statistique national demeurent :

- Les faibles liens entre les producteurs et les utilisateurs ;
- L'inadéquation entre l'offre d'information et la demande ;
- Les faibles capacités de production et d'analyse des données ;
- L'absence d'harmonisation des concepts, normes et méthodologies ;
- Les insuffisances de la politique de gestion des ressources humaines.

A mi-parcours, les ressources financières mobilisées pour la réalisation du SDS de 2004 à 2006 se sont élevées à 12 342 millions FCFA. Le financement a été assuré par le budget de l'Etat avec 8 232 millions FCFA (67%), l'IDA, 2 509 millions FCA (20%) et les autres bailleurs, 1 601 millions FCFA (13%).